

## Appel de cotisation à l'association « fonciers en débat » (FED), année 2020

L'association a été créée dans le but de favoriser les échanges interdisciplinaires entre tous ceux (chercheurs, professionnels, praticiens) qui travaillent sur les thématiques foncières, dans le but de faire évoluer les connaissances et de les diffuser.

Depuis 2018, l'association développe un site internet qui doit devenir un pôle de ressources sur les questions foncières : [www.fonciers-en-debat.com](http://www.fonciers-en-debat.com). Le site publie différents contenus, pour l'instant en accès libre : les articles de la revue foncière non soumis à embargo (plus d'un an), les événements organisés par l'association, des chroniques, un recensement des thèses, des recensions d'ouvrage, des fiches techniques sur les bases de données, un décryptage de l'actualité et des notes au fil de l'eau, des dossiers thématiques, des entretiens... Il peut participer à la diffusion de vos travaux si vous le souhaitez.

L'association organise un séminaire annuel. Le dernier s'est tenu à Lille les 23-24 mai 2019 sur le thème : « Stratégies foncières, négociations et montages opérationnels : les entreprises du 3ème millénaire face aux territoires », avec 15 communications. Deux « Cinq à sept » ont été organisés : le 24 juin avec Chantal Le Mouél (directrice de recherche à l'INRA) sur « usage des terres et sécurité alimentaire en 2050 : une voie étroite » et le 28 novembre sur « La connaissance de l'artificialisation des sols ». Les rendus de ces activités sont mis en ligne sur le site et, pour le « 5 à 7 », par vidéo sur YouTube (<https://www.youtube.com/channel/UCFVm6ueBsJuENV5xEdVotAQ>)

Pour cette année, l'association a déjà lancé plusieurs projets :

- Une journée d'étude à Rennes (juin) sur le thème "Les territoires face à l'objectif Zéro Artificialisation Net"
- Un "5 à 7" pour décrypter la proposition de Loi dite Lagleize (ou la biodiversité en ville)
- Une table ronde "60 ans d'histoire foncière sous l'effet des politiques agricoles"
- Ainsi que : des entretiens et des dossiers thématiques qui seront publiés gratuitement sur notre site

Afin de soutenir ces actions, l'association compte sur vos adhésions. L'assemblée générale a fixé la cotisation annuelle à 50€ pour 2020. Vous pouvez également bénéficier de la défiscalisation. Vous pouvez adhérer en ligne (<https://fonciers-en-debat.com/adhesion/>) par carte bancaire ou par virement, ou régler par chèque bancaire adressé au siège de l'association 34-36 avenue du Bel-Air, 94370 Sucy-en-Brie.

Nous vous remercions pour votre engagement et sommes à l'écoute de vos propositions.

La présidente Sonia Guelton

Le bureau Arnaud Bouteille, Jean Cavailhès, Filiz Hervet et Njaka Rana